

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1973)
Heft: 246

Rubrik: Fribourg

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FRIBOURG

Une planification scolaire indispensable

Telle une douloureuse corvée d'automne, la préparation du budget accapare chaque année les autorités, Conseil d'Etat et Commission d'économie publique d'abord, Grand Conseil ensuite. Il s'agit d'éplucher les dépenses prévues par les divers services intéressés, de réduire les excès, et finalement, en période de restrictions, d'opérer des coupes sombres dans les projets les plus urgents.

Le citoyen ne prête qu'une attention distraite à toutes ces opérations, et n'en aperçoit pas les retombées immédiates. Et pourtant, s'il s'efforçait de creuser un peu les comptes rendus de la presse, il verrait bientôt apparaître très concrètement les conséquences des choix et des priorités arrêtées pour les dépenses annuelles de l'Etat. Donnons-en un seul exemple : le programme de constructions des établissements scolaires secondaires dans le canton de Fribourg.

La commune de Fribourg, qui accueille dans ses écoles secondaires les enfants de Sarine-campagne, a déjà annoncé l'an passé qu'elle se verrait dans l'obligation de refuser des inscriptions faute de locaux. C'est pourquoi les communes de Villars-sur-Glâne et de Marly prévoyaient cette année de mettre en chantier la construction de leurs écoles secondaires subventionnées à 50 % par le Canton.

Cycle d'orientation : démarrage compromis

L'urgence de l'ouverture de ces deux nouvelles écoles est encore accentuée par la mise en place, cet automne, du cycle d'orientation. Pour faire démarrer les trois années du cycle — tronc commun avec cours à niveau regroupant les éléments faibles, moyens et forts —, ces nouveaux établissements sont absolument indispensables. Les

élèves d'un quartier ou d'une région appartenant aux années du cycle ne peuvent en effet être dispersés les uns dans des bâtiments des écoles primaires existantes, les autres dans des constructions provisoires.

Incohérence inadmissible

Il apparaît à l'évidence que la Direction de l'instruction publique, gérée sans programme de développement précis, est très largement responsable de la pénurie et des tensions actuelles. A l'impossible certes nul n'est tenu, et si les crédits ne sont pas disponibles, la faute ne doit pas être mise uniquement sur le directeur de l'Instruction publique. Ce qui est beaucoup plus grave, c'est l'incohérence avec laquelle sont traités tous les projets à long terme. La statistique scolaire n'est pourtant pas la moins développée, et il serait facile de dresser la liste des besoins dans ce secteur et d'établir d'une manière précise une planification à long terme.

Rencontre avec Pietro Nenni

Rares sont les Romands qui suivent les émissions de la télévision de la Suisse italienne. C'est regrettable, car cette chaîne trouve souvent le ton juste. Telle, ce vendredi 19 octobre, l'émission consacrée à un militant socialiste, pour l'occasion, Pietro Nenni. Avec une simplicité exemplaire, ce grand homme du socialisme européen a rappelé les principales étapes de sa vie marquées entre autres par les grèves du début du siècle en Romagne, à la lutte contre la guerre coloniale en Libye, avec Mussolini, en 1911, à l'arrivée du fascisme au pouvoir, à l'exil avec quelques épisodes suisses, au retour en Italie. En bref, une vie bien remplie au service de la classe laborieuse. Une émission très dépouillée, sans effets outranciers, avant tout un témoignage humain.

Les responsables de Lip en conseil d'administration

Après le procès-verbal d'une assemblée générale du personnel de Lip (extraits dans DP 245), voici le texte d'un conseil d'administration de la même entreprise (26 février 1970) publiée par les Editions du Seuil dans un opuscule signé par Edmond Maire, Charles Piaget et six militants de la CFDT (« Lip 73 », collection Combats). On sait que ces documents étaient tombés en la « possession » des travailleurs de Lip lors de l'occupation de l'usine (et en particulier à l'occasion de la séquestration de l'un des administrateurs de la société, le 12 juin dernier).

Les lignes de la conversation que nous publions ci-dessous donnent le ton des 28 autres documents confidentiels portés à la connaissance du public dans l'ouvrage en question. Il faut cependant souligner que ces révélations sont accompagnées d'un texte de réflexion de la CFDT sur la lutte chez Lip. D'ores et déjà, Ebauches S.A. a protesté contre la divulgation de ces pièces, stigmatisant le « manque d'éthique » de l'éditeur. On laissera à l'entreprise suisse la responsabilité de ses affirmations ; le lecteur jugera en particulier de la légèreté incroyable des propos tenus lors de la séance de cette fin de février 1970, une légèreté ubuesque si l'on sait qu'en filigrane se jouait le sort d'un millier de travailleurs.

Les acteurs : Fred Lip, président ; Albert de Montgolfier, vice-président ; Léo DuPasquier et Pierre Renggli, administrateurs représentant Ebauches ; Jacques Chaîne, administrateur ; Frédéric Violet, administrateur ; Bernard Vidal, secrétaire ; Georges Ménétrier.

Fred Lip présente Georges Ménétrier à tous les administrateurs et précise que la situation devant de plus en plus formelle et sévère au point de vue respect des règlements concernant les sociétés anonymes et les conseils d'administration,